



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	SOCIETE CIVILE VATEL
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	VAVASSEUR Jean-Claude, TONEL Christian
Adresse : N° 83 Rue rue de Capeyron
Commune BORDEAUX
Code postal 33 000
Nature des activités : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
Qualification : Dirigeants

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 OISEAUX Hirundo rustica ; Hirondelle rustique	Coursives d'un centre commercial dans lesquelles les hirondelles rustiques ont installé leurs nids. Six nids naturels d'hirondelle rustique (dont 5 sont positionnés sur les éclairages et 1 sur un mur) et un nichoir artificiel (positionné sur un mur)
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La SCI Vatel souhaite rénover une partie du centre commercial du travail. Il est notamment question de remplacer les actuels luminaires (car ils ne fonctionnent plus). Il est également prévu de restaurer et repeindre les boiseries au-dessus des nids. L'objectif global est de remettre à neuf les coursives de la galerie marchande afin d'en redynamiser l'activité. Les murs seront également repeints. Le projet est nécessaire au bon fonctionnement du site.

'La rénovation du centre commercial du travail peut être considérée comme relevant de « raisons impératives d'intérêt public majeur », y compris de nature sociale ou économique; et pour des motifs qui comporteraient des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement ».

En effet, le projet entend améliorer l'attractivité de la galerie marchande et donc contribuer à l'activité économique locale de Martignas-sur-Jalle, notamment par le renouvellement des systèmes d'éclairage, aujourd'hui hors d'usage. Ils seront remplacés par des LED.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction d'habitats de nidification (5 nids positionnés sur les luminaires à changer) ... malgré la mise en œuvre de la démarche ERC

Voir argumentaire joint dans le présent dossier de demande de dérogation.

Altération Préciser : Perturbation temporaire et/ou permanente de milieux semi-ouverts favorables à la reproduction d'hirondelles rustiques (un nid naturel et un nichoir artificiel). Perturbations sonores, visuelles et fonctionnelles durant la durée des travaux.

Voir argumentaire joint dans le présent dossier de demande de dérogation.

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Chargé de mission Nature en Ville - LPO

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Octobre 2025 (adaptation aux périodes de présence des hirondelles rustiques)
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine

Départements : Gironde

Cantons : Mérignac

Communes : Martignas-sur-Jalle

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Éviter la destruction des nids qui entravent le moins la bonne réalisation des travaux (peinture des boiseries et changement des éclairages) ; réaliser les travaux en dehors de la période de présence de l'espèce sur site ; compensation des impacts résiduels par la pose de 10 nichoirs artificiels

Voir argumentaire joint au présent dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Transmission des rapports de suivis à la DREAL

Voir argumentaire joint au présent dossier de demande de dérogation

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Martignas-sur-Jalle

le 30.07.2025

Votre signature

